



HABILLAGE

- Bâti
- Limite parcellaire
- Limite communale

ZONAGE

- Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)
- Ue : zone urbaine à vocation d'équipements
- Uh : zone urbaine de faible densité à dominante résidentielle
- AUh : zone à urbaniser à dominante d'habitat (ouverture possible sans délai)
- A : zone agricole
- Ah : hameau constitué en zone agricole et autorisant les constructions nouvelles sous conditions
- N : zone naturelle
- Nj : secteur naturel de jardin
- Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères et écologiques
- Az : activité artisanale isolée dans un espace à dominante agricole

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Mare (L151-23 CU)
- Éléments du patrimoine bâti (L151-19 CU)
- Éléments du patrimoine naturel et paysager (L151-23 CU)
- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L151-23 CU)
- Emplacement réservé (L151-41 CU)
- Espace Boisé Classé (L151-1 CU)
- Périmètre comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Bâtiment pouvant changer de destination (L151-11, 2° CU)
- Zone humide

ID ER	Surface (ha)	Destination	Destinataire
SMF-ER1	0,23	Élargissement de voirie et création de liaison douce	Commune
SMF-ER2	0,02	Sécurisation du carrefour	Commune

